

Ces projections montrent qu'après une courte période d'augmentation, c'est-à-dire entre 1976 et 1986, le taux d'accroissement de la population diminuera progressivement vers la fin du siècle pour s'établir à environ 1.3% par an suivant la projection A, et à 0.6% suivant la projection C. Le ralentissement de l'accroissement démographique et de la fécondité se traduira par le vieillissement de la population canadienne. Par suite du mouvement à la hausse de la structure par âge, il se produira une diminution soutenue du taux de dépendance chez les enfants et une augmentation de ce même taux chez les personnes âgées.

Répartition de la population

4.2

Les recensements décennaux et quinquennaux du Canada permettent d'évaluer périodiquement les ressources humaines du pays. Ils fournissent des données sur la répartition de la population pour diverses catégories d'entités géographiques, politiques et statistiques. Utilisés comme points de repère, les chiffres du recensement permettent d'élaborer des estimations annuelles pour de plus grandes étendues, par exemple les provinces, les comtés, et les régions métropolitaines. Cette section présente des données fondées sur les résultats du recensement de 1971 et sur certaines données publiées du recensement de 1976.

Le recensement de 1976

4.2.1

Le troisième recensement quinquennal a eu lieu le 1^{er} juin 1976. Il visait à maintenir à jour les statistiques sur les facteurs démographiques et socio-économiques qui constituent la base de la prise de décision dans les secteurs public et privé. Le recensement est une source de renseignements essentielle qui permet de mesurer les progrès économiques et sociaux, et de déterminer les secteurs qui nécessitent l'élaboration et l'application de politiques et de programmes, comme ceux et celles portant sur le développement régional, la santé et le bien-être, l'équipement scolaire, l'immigration, le logement à coût modique et les réseaux de transport.

Les questions du recensement de 1976 portaient entre autres sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le lien avec le chef de ménage et la langue maternelle (première langue apprise et encore comprise). Elles ont été posées à toutes les personnes dont le lieu de résidence au 1^{er} juin 1976 se trouvait au Canada. D'autres questions portaient sur le type et le mode d'occupation des logements des ménages canadiens. On a en même temps procédé à une enquête par sondage. Dans un ménage sur trois, les personnes âgées de 15 ans et plus ont répondu à des questions sur la fréquentation scolaire, le niveau de scolarité, l'activité et la migration (lieu de résidence cinq ans auparavant).

Au 1^{er} juin 1976, la population du Canada s'élevait à 22,992,604 habitants, ce qui représente une augmentation de 6.6% ou de 1,424,693 habitants par rapport au recensement précédent de 1971. L'Alberta et la Colombie-Britannique ont enregistré le taux le plus élevé de croissance à 12.9%; l'Ontario suivait avec 7.3% (tableau 4.4).

Régions provinciales et infraprovinciales

4.2.2

La principale raison, du point de vue juridique, pour laquelle on effectue des recensements décennaux est de permettre la redistribution des sièges à la Chambre des communes. Aux termes de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, le recensement doit fournir des dénombrements de la population par circonscription électorale. Les chiffres provenant du recensement de 1971 figurent au Chapitre 3, tableau 3.4, et sont présentés en fonction des limites des circonscriptions électorales établies par le décret de 1966 concernant la représentation, c'est-à-dire la redistribution à la suite du recensement de 1961.

Tendances provinciales, 1951-76. L'Ontario, l'Alberta, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest ont eu des taux d'accroissement plus élevés que le taux national pendant toutes les périodes quinquennales entre 1951 et 1976 (tableau 4.4). Cependant, toutes les provinces ont connu une diminution du taux d'accroissement en raison de la baisse de la natalité qui a débuté au milieu des années 50. La variation la plus